

ROYALISTE

BI-MENSUEL DE L'ACTION ROYALISTE

29 NOVEMBRE AU 12 DECEMBRE 1979

Directeur Politique : Bertrand RENOUVIN

9e année - N 304 - 4,00 F



quand nos lecteurs prennent la parole

Le courrier que nous recevons au journal est souvent très intéressant : informations, interrogations, prises de position, nos amis ont tous quelque chose à dire ! Nous avons donc décidé, en créant cette rubrique régulière, d'en faire profiter également nos lecteurs.

Deux précisions supplémentaires : 1/ Evitez les «lettres-fleuves» car la place est limitée. 2/ Par principe, voulant laisser toute liberté à cette rubrique, nous ne publierons pas les réponses personnelles que nous avons faites à ces lettres.

ROYALISTE ? MAIS POURQUOI ?

Vous avez répondu à ma demande d'information concernant votre mouvement. Pourquoi vous avoir demandé cette information ?

Avec un ami nous avons lu votre numéro 299 et tant le style que l'analyse critique qui en ressortaient nous paraissent fort séduisants. Tiens ! Des royalistes ? Ce ne sont donc pas des «réacs» romantiques ? Votre documentation nous a permis de dépasser les images stéréotypées qu'induisent, il est vrai, le seul terme de «royaliste». Vous récusez la classe bourgeoise, ses théories fausses, les avatars de son individualisme. Comme nous. Vous prônez l'individu face à l'Etat, face aux idéologies qui conduisent «... au totalitarisme ou à la paralysie...» Nous aussi. L'éventail de nos convergences de vues serait peut-être vaste et trop long à nommer ici. Votre terminologie même, n'est pas celle que l'on attendait : elle est surprenante dans la mesure où jusqu'ici, elle semblait l'apanage d'un certain mouvement de pensée d'extrême gauche, à la limite allant flirter pourquoi pas avec des concepts purement anarchistes (...) En bref, et mises à part les «conclusions», si conclusions il y a, votre discours critique est assimilable à un discours anarchiste ou d'extrême gauche lucide (ce qui n'est pas incompatible). Ou disons pour ne pas utiliser cet étiquetage plus ou moins intempêtif, que jusqu'à présent, la critique des idéologies capitalistes et marxistes, et de leur décomposition était plutôt l'oeuvre des mouvements pré-cités (cf. Internationale situationniste, entre autres) Alors me direz-vous, pourquoi ne pas «adhérer» à votre mouvement ou à défaut à vos idées ? Parce que nous ne comprenons pas. La justesse de certaines de vos analyses aboutit à une conclusion qui nous dérouté : l'idée royaliste. Quelle est donc cette abstraction qui vient transcender, qui se veut littéralement «au-delà» des contradictions entre l'homme et le Pouvoir, plus qu'à mi-chemin entre eux ? Si je parle d'abstraction, de pur concept, c'est que vous indiquez toutefois une distance entre vous et le Prince, une distance qui à notre avis, est cassure. (...) A la limite votre «idéal royaliste» se passerait-il d'un roi ? (Et le pa-

radoxe n'est qu'apparent). Alors quoi ? Quelle organisation sociale ? Quelles communes ? Quel régionalisme ? Quelle police ? Quelle entreprise ? Quel commerce ? Quelle école ? Quelle armée ? En somme quel projet national ? Quelle est votre spécificité ? Il semble aller de soi que ce soit la restauration d'un «homme de notre destin» mais votre discours laisse de vastes zones d'ombre comme celle de la faille pressentie (?) entre la N.A.R. et le Comte de Paris. Enfin, une grande absence qui elle, est spécifique sûrement, c'est celle de l'«Egalité» qui n'apparaît pas nécessairement dans le «Liberté, Justice, Service du Prince». Non pas égalitarisme jacobiniste, mais égalité comme anti-élitisme et garantie de justice. Car la justice pourrait après tout se fonder sur autre chose que l'égalité des individus devant la loi ; le discours new-look de la prétendue Nouvelle Droite est la pour nous le montrer.

M.S. (Castres)

PRECISIONS SUR L'AFRIQUE NOIRE

Je vous félicite pour le travail que vous faites, le dynamisme et l'enthousiasme dont vous faites preuve. Cela fait plaisir.

Mais je voudrais faire quelques remarques à propos de l'article de Paul Maisonblanche dans le numéro 301 de Royaliste à propos de «l'Afrique noire à la dérive».

S'il part d'éléments vrais, il systématise et généralise un peu vite là où la réalité est beaucoup plus complexe et où l'on trouve tout et son contraire en bien et en mal. S'il est vrai que le tribalisme est difficile à effacer, il n'est pas vrai que l'on ne s'y efforce pas dans certains (beaucoup ?) d'Etats. Par exemple il est faux qu'en Côte d'Ivoire toute la classe politique soit Baoulé. On s'efforce au contraire de réaliser un équilibre ethnique tout en effaçant la notion d'ethnie du discours politique. Il en est de même dans les autres Etats que j'ai connus en 12 ans de «coopération» et je suis bien placé pour voir, travaillant dans la formation administrative.

Il est faux de dire qu'il n'y a aucun développement, et les excès

du gigantisme ne sont pas dus qu'aux seuls «experts» étrangers mais souvent le choix imposé par le gouvernement lui-même. Cela dit je préfère moi aussi les micro-réalisations style Secours Catholique tout en reconnaissant qu'elles ne résoudraient pas tous les problèmes d'une société en mutation. Cette mutation est-elle nécessaire ? Il est trop tard pour poser la question.

J.M.R. (Abidjan)

POURQUOI AVAIS-JE LACHÉ ?

Après une interruption de plus d'un an, voici 100 F pour mon réabonnement à Royaliste. Je m'étais abonné à votre journal parce qu'il me semblait être original et pauvre. J'y trouvais enfin des gens venus de la droite tirer à boulets rouges sur la droite, et d'autres venus de la gauche, tirer à boulets rouges sur la gauche. La religion de l'argent (déguisée sous le nom d'amour de la liberté) y était dénoncé et combattu avec autant de vigueur que la religion de l'Etat (déguisée sous le nom d'amour de la justice). J'y lisais des articles admirables de courage et d'humanité (P. Maisonneuve : «La peau d'un ouvrier», B. Renouvin : «Les enfants perdus», «Croissants au beurre»), des interviews d'hommes libres (Clavel, Boutang, Garaudy, etc.). C'était bon.

Pourquoi avais-je lâché ? ... Je n'en sais trop rien. Lassitude, découragement de vous voir mener un si grand combat avec de si petits moyens ? Et puis, je l'avoue, j'étais et suis encore sceptique sur la validité de la doctrine. Pourquoi le roi de France ferait-il mieux que jadis Louis XVI, Charles X ou Louis-Philippe ? Aurait-il plus de clairvoyance et de cran ? - N'est pas Henri IV qui veut. La monarchie héréditaire est exposée aux mêmes dangers que la république parlementaire. Comment serait-elle assurée de trouver toujours au bon moment un Richelieu ou un Mazarin, comme la république un Clémenceau ou un de Gaulle ?

Y.D. (vergies)

vive le mercredi

Faut-il soutenir l'action menée actuellement par la C.G.T. des impôts ? A tout le moins devons-nous la suivre avec intérêt.

Revendiquant la réduction du temps de travail les cégétistes réclament le mercredi libre et appellent à la grève ce jour-là. Ça marche puisque ce sont maintenant des centaines de personnes qui «sèchent» le bureau chaque mercredi. Des actions semblables sont menées par d'autres syndicats dans diverses administrations et établissements financiers. «Le salaire qui nous est retenu vaut largement le temps passé avec les enfants» dit une gréviste.

R. Boulou est un partisan convaincu de la réduction de la durée du travail. Il avait imprimé un rythme plus rapide aux négociations patronat-syndicats et menacé de prendre des dispositions par voie législative si les partenaires sociaux n'aboutissaient pas assez vite à un accord.

DIX RECETTES POUR TRAVAILLER MOINS

Travailler moins est devenu une préoccupation majeure des syndicats au même titre que les augmentations de salaires ou l'amélioration des conditions de travail. Le programme de Blois en fait une priorité. Bergeron lance en 1977 l'idée de la cinquième semaine de congés pour tous. Dassault fait dire dans ses journaux qu'il est lui pour la semaine de 42 h. Les diverses revendications de la C.G.T. conduisent par simple soustraction à 25 h. par semaine de travail effectif.

Il est toutes sortes de moyens de réduire le temps de travail. Considérer l'ensemble de la vie au travail et abaisser l'âge de la retraite ou allonger la scolarité. Considérer plutôt l'année de travail comme le font la C.F.D.T. et le C.N.P.F. Peugeot par exemple accorde un «boni» aux bons ouvriers qui auront fait preuve d'assiduité. On peut aussi favoriser le

travail à temps partiel, supprimer les heures supplémentaires, bloquer en une fois les congés de plusieurs années... ou sécher le travail le mercredi ! Hypothèse, créativité, spontanéisme, il suffit d'imaginer.

EST-CE QUE ÇA COUTE ? COMBIEN ÇA RAPPORTE ?

Il peut y avoir quelque impudence à réclamer de travailler moins alors qu'il y a tant de chômeurs : Et c'est très clair, la réduction du temps de travail ne créera pas de nouveaux emplois. L'exemple de la Belgique le prouve : le plus fort taux de chômage (8,6%), la plus faible durée hebdomadaire de travail (36 h.) pour l'Europe. Les gains de productivité seront assez faibles et il est fort probable que le niveau de vie baisse. Du moins tel qu'il est actuellement calculé. Car comment chiffrer un mercredi passé avec ses enfants ! Ça relève de la qualité de la vie, pas du P.N.B.

De nombreux rapports tentent de mesurer les effets économiques et sociaux de la réduction du temps de travail. Rares sont ceux qui vont au fond des choses. D'une part ces mesures ne toucheront que les salariés et leurs patrons. Artisans, professions libérales, agriculteurs en sont exclus. D'autre part la réduction de la durée du travail ne doit pas conduire à une coupure définitive travail-loisir, ni à la surconsommation de loisirs «organisés». Quand le travail est inintéressant, les loisirs sont bien souvent sans intérêt.

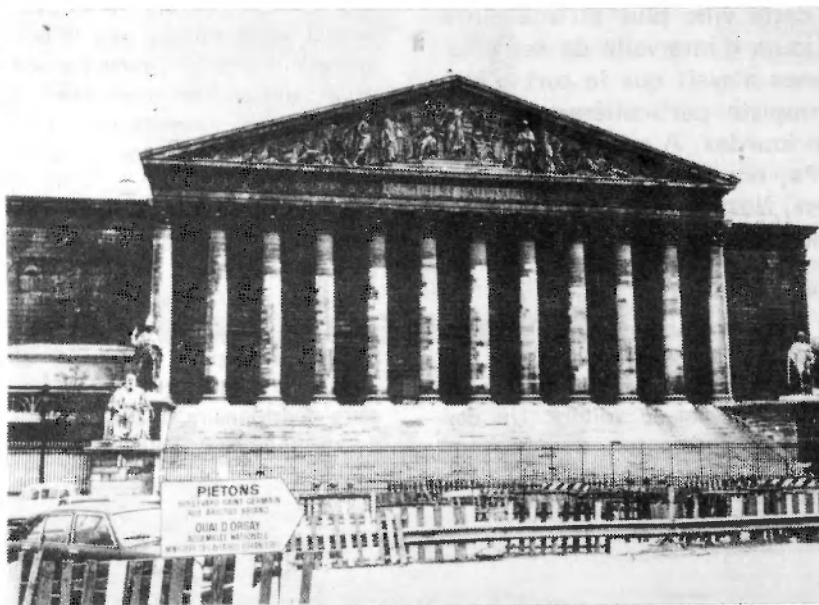
REPRENONS NOS POUVOIRS

Le problème n'est pas celui de la durée du temps de travail, mais celui du travail dans une société industrielle productiviste et marchande, mais surtout celui du «temps», de la «durée» de l'écoulement des heures, et leur «prix» dans une société où tout doit être rentabilisé, efficace, calculé... Même les jours de grève sont prévus dans le budget prévisionnel d'une entreprise !

Travailler 2 h. par jour sera loin d'être un progrès si le temps de loisirs est aussi programmé que le temps de travail. En parlant de nouvelle citoyenneté les royalistes veulent aider à une plus grande prise en charge par chacun de son temps de vie : temps de travail, de loisirs, d'engagement dans la cité et les diverses communautés dont nous faisons partie, familiale, religieuse, professionnelle. C'est pourquoi concrètement nous préférons les mercredis libres aux week-ends de trois jours.

Jean-Marie BREGAINT

où va la procédure budgétaire ?



La querelle budgétaire de la semaine passée soulève la question de l'utilité et de l'efficacité du budget national.

Si la question de confiance proposée n'est pas d'un emploi glorieux, on comprend aisément qu'une décision doit être prise à un moment ou à un autre. C'est d'ailleurs le sens de la responsabilité du gouvernement. L'article 20 alinéa 3 de la Constitution dispose que «le gouvernement est responsable devant le parlement» de déterminer et de conduire la politique de la nation (al.1). En faisant adopter le texte budgétaire dans les conditions de l'art. 49 al.3 le gouvernement revendique donc le droit d'être responsable de quelque chose.

Certains dénoncent l'autoritarisme de la Constitution qui met trois de ses articles à la disposition du gouvernement (arts. 40, 44, 49) plus pour qu'il impose son point de vue que pour provoquer une décision. C'est méconnaître deux choses :

1/ Que l'autoritarisme de la Constitution sort renforcé du refus quasi systématique de l'opposition de cautionner les grands équilibres du budget de peur de collaborer.

2/ L'état dans lequel se trouvait la procédure budgétaire à la fin de

la IVème République quand on confondait palabres interminables et décision.

Prérogative du Parlement, le vote du budget perd chaque année un peu plus de son prestige. Faut-il rééquilibrer les pouvoirs soit en réduisant les pouvoirs de l'exécutif, soit en allongeant les débats ? Disons le tout net, cela n'a aucun sens, ni aucun avenir. Un subtil dosage (d'ailleurs déjà expérimenté dans nos quatorze Constitutions) ne tirera pas le budget de son impasse. Car c'est de cela qu'il s'agit et ce, à deux points de vue : 1/ Face à la complication croissante du document budgétaire, la rigueur voudrait un temps d'examen plus long, ce qui n'est pas possible. La technicité du document d'autre part en interdit la compréhension aux non spécialistes. Dès lors que se passe-t-il ? A cause de son volume, le document arrive chez le parlementaire sur un chariot. La plupart, on le suppose, prennent connaissance et du tome 1 qui en résume les grandes lignes, et du rapport de la commission des finances, puis votent selon la discipline du groupe. Le pouvoir budgétaire passe donc à des parlementaires spécialisés qui, souvent, sont contraints de demander des explications aux

services financiers qu'ils sont censés contrôler.

2/ La hausse des matières premières en général et du pétrole en particulier, sans parler des aléas politiques, rendent, du moins ces temps-ci, toute politique budgétaire incertaine et improbable.

Songeons donc à autre chose qu'à un vieux manichéisme opposant exécutif et législatif. Sans construire un corps de doctrine posons une hypothèse : déléguer le vote du budget aux intéressés. S'agit-il d'une régionalisation ? Oui et non. Oui s'il s'agit de rendre sa valeur au budget, non s'il s'agit de forger la région à l'image de l'Etat industriel, non encore s'il s'agit d'imposer d'en haut un éclatement de l'Etat. Cela c'est ce que proposent les socialistes qui pensent atomiser l'Etat et le socialisme sur tout le territoire, socialisme qu'ils n'ont toujours pas réussi à définir et dont on ne voit pas pourquoi on en travestirait les régions. L'autonomie commence précisément avant le socialisme.

Des régions autonomes qui pourraient accueillir leur propre débat budgétaire impliquent des choix que chacun n'est pas prêt à accepter : tout d'abord qu'il puisse exister autant de procédures budgétaires qu'il existera de territoires appelés régions - ou autrement - ensuite qu'il puisse exister également autant de dépenses ou de recettes différentes. Enfin en créant ses propres mécanismes, chaque région relativisera notre conception égalitaire et uniforme du droit.

Il ne s'agit pas de laisser les procédures budgétaires au bon vouloir des intéressés, mais il convient d'éviter ce que A. Fontaine a fort bien défini : «C'est une erreur bien française que de croire qu'un schéma institutionnel pour séduisant qu'il puisse sembler sur le papier suffit à engendrer la vie. C'est l'inverse qui est vrai : la vie engendre les institutions dont elle a besoin pour s'organiser et se couler dans les réalités» (1).

SAINT-VALLIER

(1) *La France au Bois-Dormant*. Fayard - 1978.

"mais que fait la police?"

Orléans. Rien ne distinguait cette ville plus qu'une autre pour être le théâtre à quelques jours d'intervalle de deux bavures policières. L'une des victimes n'avait que le tort d'être jeune, d'avoir rencontré un pompiste particulièrement zélé et un policier à la main «un peu lourde». A ceux qui disent : «—Mais que fait donc la police?», nous serions tentés de répondre «Elle fait aussi des bavures». Notre ami Guy Lemaignan, avocat qui s'occupe personnellement de ces affaires, a bien voulu répondre à nos questions.

Rappelons brièvement les conditions de la première affaire. Dans la soirée du vendredi 9 novembre, M. François venait de la région parisienne au volant de sa voiture. Agent hospitalier, 21 ans, il venait de terminer son service militaire et il avait acheté une voiture. Il prend de l'essence à Etampes. Le pompiste -particulièrement soupçonneux- téléphone à la police, trouvant bizarre l'attitude de M. François et de ses amis : un chèque mal rédigé, une petite altercation. Il prétendra même qu'il s'agissait de «gitsans».

Avant de faire quoi que ce soit, la police interroge le fichier central du ministère de l'Intérieur, celui-ci indique que la voiture a été volée.

● **Royaliste :** Les poursuites étaient donc fondées ?

Guy Lemaignan : La voiture avait été volée il y a trois ans, en Suisse. Retrouvée puis vendue à un garage au mois de juillet de cette année. Le garage avait même demandé un certificat de non gage qu'il a obtenu tout à fait normalement et a revendu le véhicule le 2 novembre à mon client. Lui-même a redemandé un certificat -puisqu'il n'est valable que deux mois- qu'il a obtenu de la même façon. Deux préfectures ont donc donné le certificat alors que l'ordinateur du ministère de l'Intérieur a indiqué que le véhicule était volé.

● **Royaliste :** Il ne s'agit donc au départ que d'une banale affaire d'erreur de transmission. Comment les choses se passent-elles ensuite ?

Guy Lemaignan : Les gendarmes d'Etampes ont téléphoné au commissariat central d'Orléans et ont demandé l'interception de la voiture. Deux véhicules de la BSN (Brigade de Surveillance de Nuit) partent donc à la recherche de la

504. Ils la repèrent, coincent la voiture à un feu rouge. Deux policiers sortent immédiatement et sont devant la voiture. Un des policiers sort son arme person-



nelle et tire, blessant grièvement mon client.

● **Royaliste :** Certains ont émis de vives critiques sur la façon dont le policier s'est comporté. Je ne te demanderai pas de répondre sur ces points, sachant que tu es tenu à un certain secret. Toutefois, premièrement le policier portait une arme personnelle de gros calibre (Magnum 357) et non un arme de dotation moins puissante.

Guy Lemaignan : Ceci étant parfaitement admis dans la police.

● **Royaliste :** D'autre part, il ne peut s'agir de légitime défense, étant donné que les occupants du véhicule n'ont donné à aucun moment l'impression d'être menaçants. Troisièmement il n'y a pas eu -comme dans une autre affaire récente- les sommations d'usage. Enfin le policier était en civil et a sorti son arme pendant qu'il arrêtait. Dans le cas d'une arrestation il serait normal que la personne qui arrête ne sorte pas son arme, soit en uniforme, étant à tout moment couverte par un second policier disposant d'une arme automatique.

Guy Lemaignan : Nous verrons au cours de l'instruction ce qu'il en a été réellement. Ce qu'on peut dire c'est que la bavure est monumentale : il a été tiré vraiment comme un lapin ! D'ailleurs -et c'est assez significatif- le Commissaire divisionnaire d'Orléans a reconnu la bavure dès le lendemain.

gardiens de la paix pour coups et blessures. Si cela se révélait faux, il savait qu'il «plongerait» davantage.

● **Royaliste :** Il s'agit dans cette seconde affaire de violences policières pendant une garde à vue. Ton client affirme qu'il aurait été frappé à coups de poing, à coups de pied et à l'aide d'une matraque. Tout aurait commencé par une perquisition à son domicile à propos d'un vol. La police serait entrée -selon lui- non seulement pas la porte, mais aussi par la fenêtre. D'autre part il n'y aurait pas eu de présentation de mandat de perquisition.

Guy Lemaignan : Ceci se fait dans le cadre d'un flagrant délit. Mais -si les faits s'avèrent- on aurait dû au moins lui faire signer un papier par lequel il acceptait la perquisition.

● **Royaliste :** Il prétend également que la police aurait détérioré son appartement. Dans le cadre d'une perquisition on fouille vaguement et même à fond, mais il ne doit pas y avoir de casse.

Guy Lemaignan : Dans le cadre de l'instruction j'ai demandé à faire apposer les scellés et à l'avance je me suis fait garantir qu'il ne retournerait pas chez lui. Je ne peux pas en dire plus. Sinon que, selon lui, la perquisition aurait eu lieu vers 11 h., qu'on l'aurait enmené au commissariat où il serait resté en garde à vue jusqu'à 18 h. Et c'est dans le courant de l'après-midi qu'il aurait été frappé.

● **Royaliste :** Comment les gens ont réagi à Orléans à propos de ces deux affaires ?

Guy Lemaignan : Etonnement surtout, car deux bavures en si peu de temps ! Ils ont surtout réagi sur la première. Pour la seconde le principal journal local a été très, très discret...

● **Royaliste :** Il est sûr que cela ne doit pas faire plaisir à tout le monde d'autant que ce n'est pas un cas isolé. Il y a l'affaire de Bobigny, le procès des policiers d'Evry, qui sont dans toutes les mémoires, et dans le même temps les bavures de Strasbourg ...

Guy Lemaignan : C'est un problème de société. Il est lié à la question de l'emploi et aussi du recrutement dans la police.

● **Royaliste :** Il est sûr qu'une sélection beaucoup plus sévère devrait pouvoir être faite aujourd'hui, surtout quand il s'agit de corps d'intervention.

entretien réalisé
par François Moulin.

Le dernier personnage d'envergure à avoir siégé à la Maison-Blanche a été Richard Nixon. Cet impérialiste du genre rastaquouère avait au moins le mérite d'une certaine logique : puisque les Etats-Unis étaient destinés à devenir les super-gendarmes de la planète, dans son esprit, la Maison-Blanche devait devenir la tête d'une véritable « République impériale » et les pouvoirs du Président comparables à ceux d'un monarque électif.

Mais un obstacle se dressait face à ce projet : la lettre de la Constitution américaine qui, fondée sur une stricte séparation des pouvoirs, permet au législatif de paralyser l'exécutif s'il le désire. Comme les Américains sont extrêmement pragmatiques les deux mandats nixonniens, s'ils avaient été menés à bien, auraient pu donner un lustre tel à la Présidence que la pratique politique aurait corrigé les insuffisances juridiques de la constitution. Or, il se trouve que c'est très exactement le contraire qui s'est produit.

FEU LA REPUBLIQUE IMPERIALE

Le Watergate, en effet, en révélant les moeurs pour le moins bizarres du clan Nixon, a déconsidéré la Présidence. Désormais, au sein du pouvoir bicéphale américain, c'est le congrès qui l'emporte. Un congrès dominé par les lobbies : quand il ne s'agit pas de l'establishment blanc-anglo-protestant, on a affaire à des représentants du lobby juif pro-Israélien ou du lobby irlandais - à activité épisodique mais puissante - voire du lobby noir en expansion depuis quelques années. Et il faut compter avec le « complexe militaro-industriel » du Pentagone... sans oublier la mafia la mieux organisée des Etats-Unis que constituent les compagnies pétrolières.

Enfin, nombre de sénateurs sont également gouverneurs. Or les intérêts des Etats de l'Union divergent entre eux - témoin la rivalité entre les Etats de la côte Est et ceux du Pacifique - et ne coïncident pas forcément avec ceux de l'Union.

Du coup, la Maison-Blanche, n'attire plus les hommes intelligents et de caractère. Pour gérer un exécutif impotent, se sont succédés depuis 1974 des nullités aussi consternantes que Gerald Ford et Jimmy Carter. Et il est significatif que les seuls rivaux sérieux du Président actuel soient Ted Kennedy, le célèbre maître-nageur de Chappaquidick, dans le camp

le déclin américain ?

«Iran, l'Amérique déchue» titrait l'Express du 17 novembre. C'est aller un peu vite en besogne. Et, cependant, les événements iraniens symbolisent un certain déclin américain. Déclin dû avant tout à des raisons institutionnelles.

démocrate, et Ronald Reagan ex-acteur et sorte de Jean Royer au sourire Colgate chez les républicains.

L'IMBROGLIO IRANIEN

A ce jeu, l'Amérique, dont la suprématie stratégique - le débouché sur deux Océans - économique et technologique n'est pas pour l'instant remise en cause, est devenu aboulé sur le plan politique. On l'a bien vu avec les événements d'Iran.

que s'interroger sur le caractère inquiétant d'une révolution iranienne dans laquelle le pouvoir semble partagé entre le gouvernement légal et les manifestants islamiques, le tout sur fond de révolution culturelle animée par l'ayatollah. On aurait pu, tout au plus, noter que la C.I.A. a longtemps favorisé et misé sur le réveil de l'Islam avec le fin calcul suivant : éliminons du monde arabe et islamique les alliés concurrents anglais et français et allumons un contre-feu face aux Russes.



Carter : le dernier sourire ?

Pourtant, lorsque les étudiants iraniens ont pris en otages les membres de l'ambassade américaine à Téhéran, une partie en or s'offrait pour Carter : il avait beau jeu de dénoncer ce geste inqualifiable, assorti de la demande de livraison pour un jugement-mise à mort du Chah qui - quelles que soient les fautes ou les crimes que l'on puisse lui reprocher - est, actuellement, un moribond. De même, l'opinion internationale, au delà de la réprobation morale, ne pouvait

Et, de fait, Carter a d'abord réagi habilement : il a dénoncé le chantage aux otages et décidé l'arrêt des achats de pétrole à l'Iran.. histoire d'éviter l'humiliation d'être privé officiellement de pétrole par les Iraniens. De toute manière, cette décision ne lui coûtait pas grand chose dans la mesure où l'Amérique a assez d'argent pour racheter le dit pétrole sur le marché libre de Rotterdam.

Mais le dérapage n'a pas tardé lorsque les Iraniens ont décidé de retirer leurs avoirs des banques

américaines. Cette mesure est parfaitement licite puisque n'importe quel client a le droit de solder son compte dans une banque. Moyennant quoi, Carter a décrété le gel des avoirs iraniens, poussé par les pétroliers et par la Chase Manhattan Bank qui avait déjà beaucoup insisté pour que le Chah soit accueilli aux Etats-Unis. Cette action est doublement illégale car elle viole le droit bancaire et prétend s'appliquer aux filiales européennes des banques américaines qui sont juridiquement des sociétés françaises, allemandes, italiennes et n'ont pas d'ordre à recevoir de Washington.

Or, entre temps, l'ayatollah Khomeiny s'est trouvé un adjoint de poids en la personne de Beni-Sadr. Intégriste musulman rugueux - il justifie le tachdor en disant que les cheveux nus des femmes exercent un pouvoir maléfique sur les hommes et rompent l'égalité des sexes au détriment de ces derniers ! - il n'en est pas moins un calculateur avisé. Ainsi a-t-il obtenu la libération d'une partie des otages et n'exigerait-il plus, pour libérer les autres, que la constitution d'une commission internationale d'enquête sur les crimes du Chah ce qui, vu les documents découverts à l'ambassade américaine, mettrait les Etats-Unis en position de co-accusés.

Et surtout, il annoncé que le calcul du prix du pétrole ne se ferait plus sur la base d'un dollar constamment dévalué mais sur celle d'un « panier » de devises : Franc français, Franc suisse, Yen et Mark. De quoi donner des idées aux autres pays de l'O.P.E.P. et mettre fin au paiement en monnaie de singe du pétrole par les Etats-Unis... Ce qui constitue une perte appréciable de leur puissance actuelle.

Non, décidément, les Etats-Unis en cette fin du « deuxième millénaire » ne sont pas un cheval gagnant. Mais c'est celui sur lequel mise Giscard faisant fi de tous les enseignements gaullois.

Arnaud FABRE

P.S. A l'heure où est « bouclé » ce journal il apparaît que les jeunes « gardes rouges » khomeinistes ont obtenu, malgré Beni Sadr, les usages diplomatiques élémentaires et les lois coraniques d'hospitalité, le jugement pour espionnage des otages non encore libérés. Comme quoi, toute révolution inspirée par un millénarisme politique ou religieux risque de sombrer dans l'anarchie et le chaos en attendant la dictature.



● **Royaliste :** Récemment, M. Barre a lancé un nouvel avertissement aux producteurs et aux consommateurs de pétrole, et prédit une véritable catastrophe économique. Qu'en pensez-vous ?

Ph. de Saint Robert : Je ne comprends pas quelles sont les motivations du Premier Ministre. Dans le passé, il a tellement utilisé la crise du pétrole pour justifier ses échecs que l'on ne voit pas très bien comment il pourrait invoquer encore une fois cette crise : il a trop crié avant d'avoir souffert. Car cette fameuse crise n'existe pas, ou du moins pas comme on nous l'a présentée. On nous a dit que les principaux responsables de la crise étaient les pays producteurs et exportateurs de pétrole, et plus précisément les pays arabes désignés à la vindicte générale. De ce fait, on s'est dispensé d'une analyse de fond de la question.

Dans mon livre, j'ai montré que la politique du pétrole cher a été voulue, agencée, mise en scène et en pratique par les Etats-Unis et par les compagnies pétrolières américaines. Entre 1960 et 1970, comme l'explique M. Oppenheim dans la revue *Foreign policy* les Américains et les compagnies pétrolières avaient pratiqué une politique de l'énergie à très bas coût, et c'est pourquoi, pendant cette période, le pétrole n'a cessé de baisser. D'où l'euphorie artificielle que les économies occidentales ont connu à partir de 1960. Cette politique du pétrole à bon marché

entretien avec philippe de saint-robert

permettait aux Américains d'éliminer les énergies concurrentes (le charbon était alors une source d'énergie importante en Europe) et de retarder la mise en place de l'énergie nucléaire, qui apparaissait alors très chère par rapport au pétrole.

En 1970, quand les énergies concurrentes eurent été éliminées, les compagnies pétrolières ont eu intérêt à relever le prix du pétrole afin de rentabiliser les énergies de substitution (schistes bitumineux, etc) et le pétrole américain dont le prix est encore contrôlé et plafonné à 9 dollars le baril. Ce plafonnement fait que les Etats-Unis n'ont aucun intérêt à exploiter leur propre pétrole : ils vivent donc sur les ressources internationales, au dépens de leurs partenaires, l'Europe et le Japon, qui n'ont pas la chance de posséder cette matière première dans leur sol.

Mais les Américains n'ont pas voulu qu'on puisse faire un rapprochement entre la hausse du prix du pétrole et leurs propres intérêts. C'est pourquoi ils ont fait porter la responsabilité de l'augmentation sur les pays arabes, alors que plusieurs pays producteurs -l'Iran notamment- ne sont pas arabes. Comme cette stratégie du pétrole cher s'est juxtaposée aux événements du Proche-Orient, il a été facile de persuader l'opinion européenne que la hausse était provoquée par les pays arabes. Vous vous souvenez en effet que la guerre de 1973, dite du Kippour, a été l'occasion d'un embargo sur le pétrole. Cet embargo n'a pas touché grand monde, mais il y a eu un choc psychologique et tout le monde a cru au «chantage arabe». A l'époque, personne n'avait remarqué que la hausse la plus importante, enregistrée le 21 décembre 1973 à Téhéran, avait été décidée à l'initiative

du Chah d'Iran -connu dans la région pour son inféodation aux Etats-Unis. Cette hausse n'était donc pas contraire aux intérêts américains, mais elle a été présentée comme telle aux pays européens qui, comme d'habitude, n'avaient pas compris ce qui se passait au Proche-Orient.

C'est à partir de ce moment-là qu'on nous a persuadé que le pétrole était un élément permanent d'inflation et de perturbation pour les économies occidentales. Or le rapport fait au gouvernement par M. Naouri, en juillet dernier, montre que la hausse du pétrole n'a pas eu la moindre incidence sur les prix français de 1973 à 1979 -et plus exactement que l'incidence a été négative puisque, en raison des fluctuations du dollar, le pétrole a plutôt baissé en valeur réelle. Ainsi, quand le Premier Ministre et le Chef de l'Etat osent dire que le plan Barre a échoué parce qu'on n'avait pas prévu les augmentations du prix du pétrole, nous sommes devant un mensonge d'Etat. Mensonge d'autant plus grave que, dans le même temps où le Chef de l'Etat prétend avoir une politique euro-arabe, il attise, dans l'opinion française, une telle hostilité vis-à-vis des pays arabes qu'on ne voit pas très bien comment il pourrait mener une politique euro-arabe.

● **Royaliste :** Vous dites que le racisme anti-arabe est la nouvelle forme de l'antisémitisme...

Ph. de Saint Robert : J'ai voulu montrer dans mon livre, à travers une étude très approfondie d'un des hommes qui inspire le plus le Président de la République -tel que Alfred Fabre-Luce- que tous les antisémites de France, qui étaient auparavant judéophobes, sont devenus arabophobes en même temps que partisans convaincus de l'Etat d'Israël. Il est intéres-

sant de souligner combien M. Fabre-Luce est représentatif de ce phénomène : il est l'ancêtre de la Nouvelle Droite, on retrouve dans sa préface de 1942 à une *Anthologie de la Nouvelle Europe* tous les phantasmes chers à toutes les droites : la haine de l'étranger qui fait de M. Fabre-Luce le parrain de la loi Stoléru, l'antisémitisme et le pangermanisme. Aujourd'hui, M. Fabre-Luce trouve dans la politique américaine le même réconfort qu'il trouvait autrefois dans celle de l'Allemagne nazie -réconfort contre la «menace soviétique» à laquelle s'est jointe dans son esprit la «menace arabe», toutes deux présentées comme parallèles et complices aux lecteurs du *Figaro* quotidien.

Il y a donc un double mensonge qui consiste à fomenter un nouvel antisémitisme, qui est le sentiment anti-arabe, et à l'alimenter par l'illusion que les Ara-



bes seraient responsables de nos crises, enfin à justifier ainsi l'échec de la politique économique et sociale du gouvernement. C'est tout ce contexte de mensonge que je me suis amusé à mettre en valeur dans mon livre, et si je l'ai appelé *Dieu, que la crise est jolie !*, c'est pour bien montrer qu'on se moque de nous. La crise est jolie parce qu'elle sert le pouvoir dans son entreprise de falsification, qui est entretenue par la presse et les *mass-médias*.

● **Royaliste :** Comment expliquez-vous les difficultés économiques que la France traverse ?

Ph. de Saint Robert : Nos difficultés tiennent au fait que la politique de M. Barre consiste à nous intégrer dans la crise. La politique du Premier Ministre est simple : c'est au fond une politique monétariste, ce que je lui avais fait remarquer la seule fois où il m'a fait l'honneur de me recevoir. M. Barre ne m'a pas dit le contraire, et je lui ai fait observer qu'il était très difficile de faire une politique monétariste dans le contexte d'un système monétaire international complètement désorganisé par les Etats-Unis depuis 1971. Cette année-là, qui a conseillé à M. Pompidou de se réjouir de la dévaluation du dollar ? C'est M. Barre, qui voyait dans cette dévaluation une solution à nos problèmes. Pourtant, à partir du moment où la dévaluation du dollar consacrait simplement la rupture entre le dollar et toutes espèce d'étalon de réserve, et per-



mettait aux Etats-Unis se nous entraîner dans des négociations commerciales interminables (le «Tokyo Round»), il était évident que nous tombions dans un piège : les Américains récupéraient d'un côté ce qu'ils semblaient nous lâcher de l'autre, et ils continuaient à nous exporter leur inflation et leur chômage.

La politique de M. Barre ne pouvait qu'aboutir à la continuation de l'inflation et du chômage. On nous a donc intégré dans la crise, en nous expliquant qu'il fallait faire l'Europe. Car il est bien évi-

dent que l'Europe est la clef de la décadence économique de la France, puisque l'Europe est elle-même intégrée totalement dans le système monétaire atlantique. On pouvait évidemment concevoir que le Marché commun fût un instrument de résistance à cette intégration de l'Europe dans la crise américaine. Mais pour cela il aurait fallu avoir des partenaires qui le veuillent ou qui l'osent, ce qui n'était pas le cas. Au contraire, nos partenaires ont toujours été opposés à une Europe indépendante des Etats-Unis, et qui serait capable de leur dire non sur le plan commercial. Or, depuis cinq ans, nous avons passé notre temps à capituler devant les ukases américains quant aux échanges commerciaux, et à désarmer nos protections.

On dit qu'il ne faut pas faire de protectionnisme. Mais la libération des échanges est aussi folle que la libération de prix à partir du moment où elle se fait dans n'importe quelles conditions, et où il n'y a ni transparence du marché ni concurrence réelle entre les agents économiques. Or nous n'avons cessé de renoncer à la préférence communautaire, parce que ni les Allemands ni les Anglais ne la souhaitent, parce que les uns et les autres sont partisans du libre-échange. Cette politique aboutit à désarmer l'Europe, à désintégrer la France, et à s'intégrer dans une Europe désarmée. Ainsi la crise s'explique parfaitement : nous sommes dans un mécanisme que nous ne contrôlons absolument pas. L'Europe a renoncé à être un véritable partenaire pour les Etats-Unis, et la France a renoncé à jouer en Europe le rôle moteur qu'elle avait au temps du Général de Gaulle et encore assez largement au temps de Georges Pompidou.

● **Royaliste :** Le président de la République vous répondrait que ce n'est pas le moment de faire bande à part, que la solidarité s'impose face à la crise...

Ph. de Saint Robert : Ce raisonnement est totalement faux. Le rapport Naouri dont je vous parlais tout à l'heure montre, chiffres à l'appui, qu'il n'y a de solidarité ni entre l'Europe et les Etats-Unis, ni entre la France et ses partenaires européens. Les Etats-Unis ont intérêt à ce que le pétrole monte jusqu'à 40 dollars le baril, car à ce prix ils peuvent rentabiliser leur pétrole et les énergies de substitution. Il y a donc antagonisme profond entre la poli-

tique américaine et celle que les Européens devraient avoir.

A l'intérieur de l'Europe, il n'y a pas non plus de solidarité. L'Allemagne n'a pas de problème de balance des paiements. Et l'Angleterre va devenir autosuffisante en pétrole. Les seuls pays touchés sont l'Italie et la France. Mais l'Italie a renoncé depuis longtemps à avoir une politique et un Etat, tout en parvenant par débrouillardise, à exporter plus que nous. En revanche, la France de Raymond Barre est la reine des couillonnes dans l'Europe d'aujourd'hui. Nous avons un déficit de balance des paiements qui est considérable, une dépendance énergétique supérieure à celle de nos voisins, et nous allons nous trouver un jour ou l'autre en état de cessation de paiements. Car, s'il est vrai que, de 1973 à 1979, l'augmentation du prix du pétrole n'a eu aucun effet en France, il va en aller différemment à partir des récentes augmentations. C'est pourquoi le gouvernement a eu tort de crier avant de souffrir. En revanche, à partir de 1985, la France devrait être dans une meilleure position que ses partenaires parce qu'elle a fait le pari de l'industrie nucléaire. Vous verrez que, dans mon livre, je ne prends pas parti sur la question nucléaire. Je dis seulement qu'il ne faut pas en faire une guerre de religion et qu'il faut éviter d'être manipulé par des puissances étrangères qui n'ont pas intérêt à ce que nous parvenions à l'indépendance énergétique. Ce qui, une fois encore, montre que la France est en contre-phase par rapport à ses partenaires, qu'il s'agisse du pétrole ou du nucléaire.

● **Royaliste :** Votre livre paraît au moment où une crise de régime s'ajoute à la crise économique. Que pensez-vous des récents scandales ?

Ph. de Saint Robert : Il existe une logique profonde entre la politique des hommes qui occupent l'Etat et leur comportement personnel. Les scandales n'ont épargné personne : ni le Premier Ministre, ni Robert Boulin, ni l'actuel Chef de l'Etat. Il faut d'ailleurs souligner que c'est le ministre des Finances de G. Pompidou qui a été accusé d'avoir reçu des cadeaux d'autant plus choquants qu'en tant que ministre des Finances, il contrôlait les aides que la France apportait aux Etats pauvres. Dans notre histoire, des ministres des Finances ont été condamnés pour des motifs analo-

gues : Marigny, Jacques Coeur, Fouquet. Mais ce qui me choque le plus, c'est que M. Giscard ait passé son temps à faire des safaris dans des pays dont les régimes étaient les plus contestés de l'Afrique : chez Bongo, Mobutu et Bokassa en particulier. Que l'Etat français soit obligé de tenir compte des hommes choisis par des pays indépendants est une chose, mais ni le général de Gaulle ni G. Pompidou n'allaient y faire des safaris, parcequ'ils faisaient la

Le nouveau livre de Philippe de Saint Robert : Dieu que la crise est jolie est en vente à notre service librairie. Prix franco 39 F.

On peut, bien sûr, se procurer également les précédents ouvrages de notre ami :

Montherlant le séparé. Prix franco 25 F.

La même douleur démente. Prix franco 39 F.

Principes pour une légitimité populaire. Prix franco 40 F.

Les septennats interrompus. Prix franco 45 F.

Discours aux chiens endormis. Prix franco 45 F.

différence entre des rapports entre Etats et des rapports personnels. Or Giscard appelait Bokassa son «cher parent», et ce dernier ne se serait pas livré à la comédie de son propre sacre si l'Elysée ne lui avait donné l'exemple de ce genre de chimère (vous savez que le Président de la République s'applique en toute modestie le protocole des rois de France). M. Giscard d'Estaing exerce donc une véritable perversion sur ces gens-là. Et les chefs d'Etat africains respectables, comme Houphouët-Boigny et Senghor, souffrent de voir que la France honore à travers des pantins une Afrique dérisoire qui n'est pas la véritable Afrique.

● **Royaliste :** Comment la France peut-elle rester elle-même ?

Ph. de Saint Robert : La France ne peut rester elle-même qu'en changeant de Président de la République. C'est au moment de l'élection présidentielle que la chose pourra se faire. Il n'y a pas de fatalité à la réélection de M. Giscard d'Estaing, sous le prétexte que les autres seraient plus nuls que lui. Il est tellement nul lui-même ! A un concours de néant, il n'y a aucune raison qu'il se maintienne indéfiniment.

propos recueillis par
Bertrand Renouvin



LIRE

L'iran insurgé

Au moment où les Iraniens violent les principes du droit international et défient ouvertement l'impérialisme américain, il est nécessaire de comprendre pourquoi et comment l'ayatollah Khomeini et le peuple iranien ont entrepris leur révolution religieuse et nationale.

Nuls n'étaient mieux placés que Paul Balta et Claudine Rulleau pour retracer l'histoire de l'Iran moderne et expliquer les raisons de cette révolution qui échappe à nos schémas. Tous deux spécialistes du Proche-Orient -et auteurs de *La politique arabe de la France* et de *La Stratégie de Boumediène* - ils ont assisté, l'un à Téhéran et l'autre à Neauphle-le-Château, au grand bouleversement dont les effets se font aujourd'hui sentir dans ce qu'il est convenu d'appeler l'Occident.

Bouleversement qui ne peut être compris si on tente de l'appréhender en utilisant nos critères habituels de jugement : il ne s'agit pas de déplorer la chute d'une monarchie ou de saluer la naissance d'une république, encore moins d'interpréter les événements iraniens en fonction de la lutte entre «monde libre» et «subversion marxiste». Si le peuple iranien s'insurge, en 1978, c'est parce qu'il ne peut plus supporter le despotisme du Chah, la corruption de la classe dirigeante, l'emprise américaine sur le pays, et la destruction de son être même par les effets d'un développement économique à l'occidentale trop brutale, trop rapide et qui aboutit à des échecs graves.

En outre l'Iran, longtemps dominé par les Russes et les Anglais, tombe sous la coupe des Etats-Unis après la chute de Mossadegh.

Les Américains colonisent le pays sans même s'intéresser à sa réalité humaine, équiper une armée colossale, conseillent la redoutable Savak qui fait régner la terreur n'épargnant aucune famille. Ajoutons la corruption organisée par la Cour, le mépris de la religion, l'injustice sociale, le viol culturel, l'isolement du Chah : on comprend dès lors la montée de la colère, son explosion dans la rue, et l'effondrement du régime malgré la dureté de la répression.

Au yeux de beaucoup d'Occidentaux, cette révolution peut sembler excessive et rétrograde. Mais elle traduit la volonté d'un peuple de retrouver ses racines culturelles et religieuses et de se libérer de la domination étrangère. Quoi que l'on puisse penser de l'ayatollah Khomeini, il faut observer avec la plus grande attention cette révolution qui commence à peine : elle risque de bouleverser les relations économiques internationales, et de modifier les enjeux idéologiques. Peut-être aussi donnera-t-elle à l'Orient un modèle de société aussi éloigné du capitalisme que du socialisme d'Etat. Seul l'avenir dira si cette révolution, faite au nom d'une tradition nationale et religieuse, est rétrograde ou novatrice.

B. LA RICHARDAIS

Paul Balta et Claudine Rulleau - *L'Iran insurgé* - Ed. Simbad, prix franco 74 F.

demande de documentation

Si ce numéro vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous avons publiés, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom : Prénom :
Année de naissance : Profession :
Adresse :

désire recevoir, sans engagement de ma part une documentation sur le mouvement royaliste.

Bulletin à retourner :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS

le mythe turgot



Turgot l'homme des Lumières, le ministre éclairé, paralysé et abandonné par un Roi indigne est auréolé d'un halo de réformateur. Et si c'était tout simplement parce qu'«on lui a prêté une éclatante réussite dans le temps même où il subissait un échec cinglant» ? (1)

C'est en tout cas ce que semblent démontrer d'une part l'ouvrage de Michel Kiennner et Jean-Claude Peyronnet *Quand Turgot régnait en Limousin* (1) et le *Turgot ou le mythe des réformes* (2) de Lucien Laugier.

Turgot y apparaît sous les traits d'un personnage orgueilleux, ambitieux et cassant, soucieux de se valoriser et le faisant grâce au clan de ses amis physiocrates. Ainsi, il cherche à s'attribuer l'idée du remplacement des corvées royales sur les routes par une taxe en argent alors que l'intendant Fontette l'avait expérimentée avant lui dans la généralité de Caen. Et après l'avoir appliqué brutalement en Limousin, il l'étend, devenu ministre, sans discernement à tout le royaume, même dans les régions où les populations n'en veulent pas.

Turgot inventeur en Limousin d'un nouveau système d'arpentage pour mieux calculer le montant de la taille ? Mais il ne fait que reprendre en la compliquant par un inutile perfectionnisme l'action de son prédécesseur Tourny...qu'il dénigre !

Son passage au Contrôle Général, de 1774 à 1776, ne fût pas plus heureux que son intendance. Ainsi, la fameuse libre circulation des grains, établie par ses soins, aboutit à des «chertés» liées à une spéculation effrénée et à la Guerre des farines. Or, avant lui, Bertin et l'Averdy avaient réellement fait oeuvre de réformateur en installant une régie des grains donnant à l'Etat des moyens d'intervention sans sombrer dans le dirigisme pur. Cette régie, ancêtre de notre

Office National Interprofessionnel des Céréales avait évité les variations excessives dans le cours des grains. Mais Turgot s'empessa de la supprimer. Parce que contraire à la doctrine libérale des physiocrates.

Egalement au nom du même sacro-saint libéralisme, Turgot raya d'un trait de plume, toutes les jurandes et corporations. Et Laugier de citer à juste titre ce dur commentaire de Martin Saint Léon «Ainsi brusquement, sans mesures transitoires, la réglementation des statuts corporatifs, parfois vexatoire et abusive assurément, mais plus souvent tutélaire et bien fondée, faisait place à une liberté sans limites dont il était à craindre que le commerce si soudainement émancipé ne mésusât».

Enfin Turgot, ami des philosophes, aurait dû être opposé au rétablissement des Parlements, adversaires de toutes les réformes et que Louis XV avait dissous en 1771. Mais, par lâcheté et désir de ménager une caste encore puissante, il incite Louis XVI à commettre la faute majeure de son règne en les rétablissant. Son renvoi en 1776 ne fût décidément pas une perte majeure ! Ce d'autant plus qu'il était dû à son opposition acharnée au soutien aux Insurgents américains, politique qui pourtant constituait pour la France une éclatante revanche sur l'Angleterre et le traité de Paris.

Paul MAISONBLANCHE

(1) *Quand Turgot régnait en Limousin* Ed. Fayard, prix franco : 65 F.

(2) *Turgot ou le mythe des réformes* Ed. Albatros, prix franco : 51 F.

En commençant cet article qu'après tout je pourrais écrire d'un trait comme une profession de foi, je crois honnête de dire non pas mes doutes mais mes angoisses. Cela fait plusieurs jours que mon sujet m'envahit, me taraude. Ecartons d'abord les fausses raisons. Se retrouver à contre courant, face à des médias quasi unanimes, la pensée magazine, la pensée qui se dit libérée, la pensée technocrate, gaucharde ou libérale, me serait plutôt excitant. De même aller à l'encontre d'amis qui ont pris-parti-pour ne m'arrêterait pas un instant. Je leur fais l'honneur de croire qu'ils me désavoueraient si je me reniais pour leur plaisir. Non, mes angoisses viennent d'ailleurs. Tout d'abord un pareil sujet, la vie et la mort, la naissance ! Je considère avec un étonnement mêlé de quelque effroi ceux qui prétendent en parler avec calme et sérénité. Le regard du colin froid, l'oeil glacé du clinicien, le langage feutré et sans passion du technicien m'épouvante en pareille matière. Je préfère les vociférations et les injures des uns et des autres à la pseudo-rationalité normalisante. Car reconnaissons-le, ceux et celles qui crient que l'on tue, ceux et celles qui revendiquent le droit d'avorter se réclament d'un ordre de raisons qui a rapport à la loi. Non celle du législateur, celle de la conscience. De part et d'autre, le cri du coeur est forcément métaphysique.

Je sais bien qu'une dame-ministre, d'une sottise abyssale, a naguère prétendu qu'avec la métaphysique on ne s'en sortirait pas. Très pauvre dame, en ce cas on ne s'en sortira jamais. Car si l'homme n'est pas au delà de la nature qu'il trouve de cette exigence qui le constitue homme, il n'est rien du tout. Alors tout est permis, mais que l'on ne vienne se plaindre de rien. Techniquement il n'y a jamais de problèmes. Il faut simplement quelques crédits.

Donc, lorsqu'on vient me parler de liberté du désir ou de «mon corps m'appartient», je comprends ce langage à défaut de l'admettre. C'est un langage d'homme et de femme. Ce n'est pas un langage alibi. Il s'exprime, en général, violemment, sur le ton d'une exigence qui ne souffre pas discussion. Nous sommes dans l'ordre des impératifs catégoriques, qui se moqueraient presque des discours. D'où une agressivité, parfois une hargne qui vous saute au visage. J'en ai fait l'expérience, il y a cinq ans, dans des réunions où je rencontrais des militants du MLAC. Mes paroles, que je surveillais pourtant, leur étaient insupportables. Le fait même qu'on puisse essayer de les convaincre leur était scandaleux. Une atteinte à leur liberté. J'y vois la preuve qu'il ne s'agissait pas d'une joute oratoire ordinaire, mais d'une mutuelle interpellation. Cela se terminait par un «*de toute façon, tu ne me convaincras pas*». Mystère de la liberté humaine, sentiment du tragique...

Il faut bien l'admettre, parce que rationnellement rien ne tient dans le plaidoyer de la libéralisation. Curieusement, lorsqu'on s'avise d'aligner quelques arguments, ils sont extrêmement «moyenâgeux», pour reprendre ce délicieux langage. On suivrait presque la théorie de Saint Thomas qui, à son époque, croyait qu'il ne pouvait y avoir «animation» donc hominisation, personnalisation, qu'à un stade relativement avancé de grossesse. Aujourd'hui, les données de la science nous attestent qu'il n'y a aucun seuil d'hominisation, puisqu'on a mis en évi-



par
gérard
leclerc

avortement : ce qui est en jeu

dence la totale continuité du processus biologique depuis la conception jusqu'à la mort. Tous les seuils sont arbitraires. Aussi parle-t-on de viabilité du fœtus -le beau concept d'humaniste ! C'est de l'archi-arbitraire, puisqu'il s'agit de vie extra utérine, il apparaît que la médecine en avancera sans cesse la possibilité.

Encore cela fait-il partie d'un déblayage quasi positiviste. Pour aller au coeur du problème, il faudrait interroger le mystère de la vie, la signification du biologique. Mais sans faculté d'étonnement, sans disponibilité intérieure, c'est une chimère. Pour celui qui a décidé de n'y pas réfléchir, la fécondation humaine ne sera jamais qu'un processus physiochimique qui donne un amas de cellules. Peu importe que ce soit une larve, ou ce qui sera un enfant.

LE PROBLEME LEGISLATIF

Jusque là, pour moi en tout cas, il n'y a pas de grandes difficultés. Les vraies difficultés et d'autres angoisses viennent après. Je ne suis pas assez naïf pour croire que tout est réglé à cause de mes bonnes raisons. La preuve : l'avortement n'est pas d'aujourd'hui ; il ne prendra pas fin demain. Je précise aussi que je n'ai aucune fureur de justicier et aucune envie de me faire procureur contre qui que ce soit. Les femmes avortées sont sans doute meilleures que moi qui suis donc le dernier qualifié pour juger. D'une certaine façon, j'ai horreur de l'ordre et de la loi qui sont les alibis de la cruauté et de l'hypocrisie. Loin de nous les héros sans humanité et les fous de la légalité. Je n'aime l'ordre et la loi que lorsqu'ils protègent de l'oppression. En l'espèce, il s'agit de la protection de l'autre, de cette toute petite chose que certains trouvent dérisoire et qui a pourtant toutes les promesses pour elle.

Pourtant, sur ce point même, je dois avouer que dialectiquement je suis en croix, je n'arrive pas à m'en sortir et en définitive ne cherche-

rai pas à m'en sortir, préférant plutôt braver la contradiction que la malhonnêteté. Les opposants à la libéralisation ignorent en général le fait massif que l'avortement existe comme pratique courante. Les chiffres sont trafiqués ? C'est sûr. Il n'empêche. Si on laisse faire, cela ne fera que croître et embellir. On avortera n'importe quand et dans n'importe quelle condition. Mieux vaut -disait hier Simone Veil, expliquent aujourd'hui Jacques Barrot ou Monique Pelletier- encadrer législativement ce phénomène qui nous échappe pour tenter de le limiter, et de la médicaliser (faire ainsi échapper chaque année plusieurs centaines de femmes à une mort sordide).

L'anathème ne suffit pas pour répondre à cela. J'avoue n'avoir pas d'indulgence pour ceux qui osent un *tant pis pour elles*. Certes, il y a des objections graves. L'Episcopat français a pu montrer que loin d'avoir limité, la loi Veil avait banalisé. Le fameux entretien préliminaire se réduit souvent à une pure formalité. Des études sérieuses ont montré que l'avortement de convenance était la règle. Il est certain que graduellement dans la conscience sociale on est passé de ce qui était vécu comme une épreuve et un échec à la notion d'un droit symbole de la libération de la femme.

Que faire ? De la répression ? Il y a une majorité dans ce pays qui s'y opposera et cela tournera à une guerre civile qui loin de résoudre les problèmes les rendra définitivement insolubles. Sans compter le totalitarisme qui s'en suivrait, de la part des uns ou des autres. Revenir à la législation antérieure, c'est en fait hypocritement accepter que tout se fera en dehors de la loi. Se faire une bonne conscience à peu de frais. Les apparences sont sauves, le droit sauvegardé dans sa lettre. Alors ? Accepter tout de même l'encadrement législatif ? Mais c'est admettre l'inacceptable. Pire encore, c'est charger les autres du fardeau que l'on n'accepterait pas pour soi. Grâce à Dieu, il y aura la clause de conscience pour ceux qui s'y refusent. Mais les autres dont ce sera la profession d'interrompre les grossesses, comme on dit pudiquement ? Dans tous les cas, je me retrouve Ponce-Pilate.

Coincé, archi-coincé. J'attends ceux qui me donneront la recette miracle. Je n'y crois pas. Pourtant la pire des choses serait de consentir à l'inéluctable, se laisser aller. Obligés de vivre la contradiction dans l'angoisse, nous pouvons toujours agir pour que l'espérance continue à briller. Refuser le nihilisme, sauvegarder coûte que coûte l'honneur de la maternité dont on est en train de faire une corvée alors qu'il s'agit d'un privilège inouï. Il faudra révolutionner ce monde à l'envers. Non pas invoquer, comme ose le faire le Président de la République, un épuisement biologique de l'humanité, mais en appeler à une résistance, à un sursaut. Sans ce sursaut qui ne peut passer que par une vaste révolution de société, nous mourrons. L'enjeu politique d'aujourd'hui c'est d'arracher la société à l'épuisement. La politique d'après demain se jugera au fait qu'elle aura épuisé l'espèce humaine ou qu'elle l'aura réveillé sous le signe du sourire de l'enfant.

Gérard LECLERC

le piège à cons

En reprenant une formule tout à fait classique, on pourrait dire de Mocky que «certains l'aiment, d'autres le détestent mais qu'en tous les cas, il ne laisse presque personne indifférent».



Bien sûr, le cinéma «politico-polar» français ne vaut pas son homologue américain, mais n'exagérons rien. Bien sûr, on retrouve chez Mocky toujours les mêmes idées fixes : politiciens corrompus, liens entre partis et milieux d'affaires, sur fond de révolte, assaisonné à la sauce mai-soixante-

huitarde- mais qu'y peut Mocky si la classe politique est la même depuis longtemps.

Alors cela a donné des films comme **Solo** ou **Un linceul n'a pas de poche**, jugé beaucoup trop fades par la critique : mais une fois encore que peut Mocky contre une censure multiforme toujours à l'affût, aussi fourbe qu'efficace, si ce n'est «ménager la chèvre et le chou».

Mais rien de tout cela dans le dernier film de ce cinéaste. Le **Piège à cons**, apparaît en effet, comme beaucoup plus corrosif et accusateur que ses prédécesseurs, la censure n'ayant pu prévoir que, juste avant sa sortie, on parlerait dans les médias de diamants, d'Afrique et de terrain à Saint-Jean Cap Ferrat ! Car si ce film y va de l'habitude (mais non ininté-

ressante) complainte sur la Révolution (évoquant les rapports entre un ancien théoricien blasé de mai 68 et une jeune militante pleine de fougue et «d'idéal»). On peut y voir des promoteurs immobiliers pas très clairs, des chefs de cabinet très malins, des diplômés es fraudes électorales, des truands en col blanc, tout ce joli monde appuyé par les larbins de service d'un parti de la majorité (à vous de deviner lequel). En bref tout ce que l'on connaît de l'oligarchie dirigeante, y est minutieusement et fidèlement décrit.

Mocky a même déniché pour les besoins du tournage, ô sacrilège, un sosie de Giscard (à moins

que ce ne soit le vrai dans son propre rôle, mais on ne sait pas si Mocky lui a donné son fameux solitaire en guise de cachet !). Et à propos du titre de son film, le metteur en scène a déclaré : «C'est l'expression qui définit le mieux la réalité française, des diamants de Bokassa aux combines du cinéma». Avec ça, Mocky n'est pas prêt d'être invité à l'Elysée, ni son film de passer à la télévision !

Il n'en reste pas moins qu'à travers ce **piège à cons**, beaucoup de nos professionnels de la politique, vont se sentir piégés, pardon visés !

Philippe HARANG

boycottez les J. O.

Un certain Marck Halter explique dans *Le Monde* du 16 novembre que, dans la ligne du boycott du Mondial de Buenos-Aires, ... il faut tous aller à Moscou aux jeux olympiques de 1980 pour faire crouler l'U.R.S.S. sous le poids des touristes (!?)

La page consacrée aux J.O. est heureusement rachetée par un article de Vladimir Boukovski qui rappelle quelques vérités premières :

L'U.R.S.S. est un Etat belliste qui a occupé, et occupe toujours, toute une série de pays (les pays baltes, la Moldavie, occupés en 39-40, l'Ukraine, une partie des pays de l'Europe de l'Est, une partie de l'Allemagne et de la Finlande, une partie des îles japonaises). Formellement l'U.R.S.S. continue d'être en état de guerre avec le Japon, puisque à ce jour aucun traité de paix n'a été ratifié entre ces deux pays. Cependant il est prévu que certaines épreuves olympiques doivent se dérouler sur les territoires illégalement occupés (les régates en Estonie).

Totalement assujettis à l'Etat, les médias soviétiques servent à propager la défiance et la haine envers les Etats qui ont un autre type de régime politique et qui sont considérés par la législation soviétique comme des Etats ennemis. Ainsi, par exemple, l'article 64 du code pénal de l'U.R.S.S. déclare que tout citoyen soviétique qui tente de franchir les frontières de l'Union soviétique est coupable de trahison d'Etat. Autrement dit, une telle tentative est assimilée à

un passage à l'ennemi. Les tentatives pour émigrer légalement sont suivies au minimum de licenciements professionnels.

Toute correspondance avec l'étranger entretenue par des personnes privées ou des organisations passe par la censure d'Etat. Les conversations téléphoniques sont ouvertement écoutées. Tout contact non contrôlé avec des étrangers peut être prétexte à des mesures de répression.

Si bien que la tenue des Jeux olympiques à Moscou non seulement ne servira d'aucune façon le renforcement de la paix et des liens d'amitié entre les Etats, mais sera encore utilisée par le régime soviétique pour masquer sa politique d'agression.

Ce texte, auquel nous souscrivons entièrement, se passe de tout commentaire.

Régine JUDICIS

ROYALISTE
CAHIERS TRIMESTRIELS - N 7 NOVEMBRE 1979 10F

LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

SUPPLEMENT AU BI-MENSUEL ROYALISTE N 301

LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE A-T-ELLE UN SENS ?

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE : LA CRISE EN QUESTION.

LIBERALISME ET SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

souscrit un abonnement d'un an (4 numéros) à **Royaliste-Cahiers trimestriels** et verse pour cela 35 F à l'ordre de **Royaliste**, 17 rue des Petits Champs 75001 PARIS - C.C.P. 18 104 06 N Paris.

ROYALISTE
BI-MENSUEL DE L'ACTION ROYALISTE
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris. Téléphone : 297-42-57
C.C.P. Royaliste 18 104 06 N Paris

* Changements d'adresse : joindre la dernière bande d'abonnement et 4 F en timbres pour les frais.

* Les illustrations et les photos de ce numéro ont été fournies par le groupe audiovisuel et sont la propriété du journal.

Directeur de la publication : Yvan AUMONT.
Imprimé en France - Diffusion N.M.P.P. - Numéro de commission paritaire : 51 700.

action royaliste

● **PARIS** - Mercredis de la N.A.R.
Au programme des prochains mercredis qui commencent à 20 h. dans les locaux du journal :

28 novembre - Le syndicalisme aujourd'hui. Conférence débat animée par Bertrand Renouvin.

5 décembre - Pourquoi les cadres sont-ils malheureux ? Conférence-débat animée par Jacques Beaume.

12 décembre - L'invité du trimestre : **Olivier Germain-Thomas**. Docteur en philosophie, ancien délégué général de l'Institut Charles de Gaulle, ex-directeur de la revue **L'Appel**, Olivier Germain-Thomas a écrit **Les rats capitaines** (voir **Royaliste** numéro 267) et tout récemment **Soleils de cendre** un roman qui a surpris les critiques (voir **Royaliste** numéro 300).

Les conférences sont suivies pour ceux qui désirent poursuivre les discussions, d'un buffet avec repas froid (participation aux frais du buffet : 10 F).

● **PARIS - SECTEUR SUD.**

Dîner-débat « Pourquoi la nouvelle droite est-elle dangereuse ? » avec la participation d'un des principaux animateurs du G.A.R.A.H., le jeudi 13 décembre à 20 h. - dans le XIVème arrondissement. Tous renseignements en téléphonant au journal 297.42.57.

NOUVEAU

«RADIOSCOPIE» DU COMTE DE PARIS par Jacques Chancel

Cassette enregistrée en vente au journal : prix franco 55 F.

Sont également disponibles au même prix les radios-copies de : Maurice Clavel, André Malraux, B.H. Lévy, Gabriel Marcel.

● **NANTES** - Débat avec Gérard Leclerc le vendredi 14 décembre à 20 h.30. « Pourquoi la Nouvelle Droite est-elle dangereuse ? ».

Le samedi 15 réunion avec les abonnés et les sympathisants. Le soir à 20 h., dîner-débat « Que cache l'idéologie giscardienne ? ». Tous renseignements en écrivant à N.A.R. - B.P. 203 - 44007 Nantes Cedex.

● **LYON** - Permanence tous les deuxième et quatrième vendredis du mois de 18 h. à 19 h.30. réunion au Café Carnot, 7, place Carnot - 2ème arrondissement. Le thème de la réunion du 29 novembre sera : la société industrielle. (thème du numéro de notre revue qui vient de paraître) Tous renseignements sur les activités de la section de Lyon en écrivant à N.A.F. - B.P. 44 - 69397 Lyon Cedex 3.

● **LILLE** - Conférence avec Roger Pannequin, ancien membre du Comité Central du Parti communiste et Gérard Leclerc, le vendredi 7 décembre à 21 h., « Ce que la classe ouvrière peut attendre de la monarchie ». La conférence aura lieu à la Halle au sucre, rue des Archives. Tous renseignements auprès de Mme Charlet, 27 rue des Fossés, 59800 Lille.

LES RELIURES DU JOURNAL

Véritable instrument de travail votre collection de **Royaliste** n'est utilisable que si elle est d'une consultation pratique. Nous mettons à votre disposition une reliure à tringles, recouverte de toile bleu-roi, frappée de notre sigle en doré. Chaque reliure permet de contenir une cinquantaine de numéros du journal. Format extérieur 26 x 33 cm (épaisseur 11) fournie avec 52 tringles chacune. Prix de vente : 35 F (franco 43 F)

blentôt Noël

Un cadeau original pour Noël ! Ces magnifiques figurines historiques en plomb, peintes à la main, sont des réalisations originales d'un de nos adhérents et sont vendues au bénéfice de la N.A.R.

Trois modèles sont disponibles : M. de Charette, chouan au fusil, chouan à la faux. Hauteur des figurines : 6, 5 cm. Présentées sur un socle et dans un emboîtement plastique de protection. Prix de vente 190 F (franco).

D'une manière plus générale notre service librairie est à votre disposition pour vos cadeaux de Noël. Tous les livres vous y sont proposés au même prix que dans les autres librairies, mais vous rendez service à la N.A.R. en vous adressant à nous. Alors réservez-nous vos achats !



bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement d'essai de trois mois (30 F), 6 mois (50 F), un an (90 F), de soutien (150 F) *

(*) Encadrez la formule de votre choix.

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

ROYALISTE, 17, Rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - C.C.P. ROYALISTE 18 104 06 N Paris

Depuis le 10 octobre, nous avons fait de biens vilains cauchemars. Et nous sommes heureux d'apprendre, par les voix les plus autorisées, qu'en réalité il ne s'est rien passé. M. Barre l'a dit : il n'y a pas d'affaire Boulin. Peu importe le fond de ce «pseudo-événement», peu importe l'emploi du temps du ministre dans les dernières heures de sa vie. Il n'y a pas non plus d'affaire Peyrefitte : le procureur de la République l'affirme dans ses conclusions, et peu importe qu'il soit, comme magistrat du parquet, soumis à l'autorité du Garde des sceaux. Il n'y a pas non plus d'affaire Giscard : c'est M. Fabre-Luce qui l'écrit, arguant que la grande fortune personnelle du Président en fait un homme désintéressé. Beau témoin de moralité, et belle démonstration qui néglige la logique du profit même petit. M. Fabre-Luce ne connaîtrait-il pas ceux de son monde ?

Mais une hirondelle fabre-lucienne ne fait pas le printemps, et ce n'est pas parce que le pouvoir s'ingénie à faire oublier les scandales que la crise de régime peut s'effacer comme par enchantement. Elle grandit et grossit au contraire, et M. Giscard d'Estaing n'a pas l'air de sentir que le sol se dérobe sous ses pieds. Car il n'y a plus de majorité, pas de gouvernement de rechange, et pas de Président. Rien que le vide, que l'opposition politicienne serait bien en peine de combler.

MEPRIS

Il n'y a pas de majorité. C'est évident depuis le début de la discussion budgétaire et les débats sur les motions de censure n'ont fait qu'aggraver les choses. La faute en revient à M. Giscard d'Estaing, qui n'a cessé de poursuivre le R.P.R. d'une haine tenace, et à M. Barre, plus intransigeant et plus méprisant que jamais. Sans doute, le R.P.R. n'a pas voté la censure. Mais le Premier Ministre est désormais obligé de gouverner avec une minorité de députés, les amis de M. Chirac ne voulant plus être associés à une gestion catastrophique. Les comptes se régleront aux présidentielles et il est possible que les giscardiens paient chèrement leur attitude.

Il n'y a pas d'équipe gouvernementale de rechange. Tout le monde s'aperçoit que l'équipe actuelle, à une ou deux exceptions près, se compose de personnages médiocres ou déconsidérés. S'il voulait changer de gouvernement, le Président de la République ne trouverait que des politiciens falots et des techno-



par
bertrand
renouvin

le vide

crates sans envergure. Les hommes d'Etat, ou ce qu'il en reste, sont dans l'autre camp de l'ex-majorité : autre conséquence de la haine du gaullisme. En période calme, «l'expérience solitaire du pouvoir» -que M. Giscard d'Estaing contestait autrefois- procure de secrètes satisfactions : le maître paraît plus brillant quand son entourage est terne. Mais il ne fait pas bon être seul quand viennent les périls.

Il y a bien un Premier Ministre, mais pour combien de temps ? Raymond Barre devait être remplacé en janvier par Robert Boulin. Son successeur éliminé par certains de ses propres amis, M. Barre doit poursuivre une tâche physiquement épuisante et qui le sera plus encore à mesure que l'échéance présidentielle se rapprochera. Il y a quelque chose d'atroce dans cette lutte que doit mener un homme malade, jouant sa vie parce qu'il se retrouve seul, lui aussi, pour masquer le grand vide qui s'est fait autour du pouvoir.

SARDANES ET FANDANGOS

Il n'y a pas de Président, mais un simple candidat. Le voici qui repart en tournée, tentant de rallier les maigres troupes

de la gauche radicale. Tant mieux pour les régions qui, au passage, bénéficieront de crédits : ainsi le grand Sud-Ouest, objet récent de la sollicitude présidentielle. Mais que vaudra l'aide au développement de cette région si la nation tout entière est écrasée par la loi du capitalisme multinational. L'isoard bondissant, les fandangos et les sardanes évoqués par le Président seront de maigres consolations si le pays se retrouve épuisé au terme d'une action toujours rêvée et jamais entreprise. Le Président rêve qu'il est un homme d'Etat doublé d'un grand écrivain : il ne fait que confondre projet politique et propagande électorale, rédaction de lycéen et oeuvre littéraire.

Une seule chose peut sauver M. Giscard d'Estaing : l'inexistence de son opposition. La lutte qui oppose Mitterrand, Rocard et d'innombrables sous-tendances est en train de détruire le Parti socialiste. La seule chance de ce parti est qu'un troisième larron s'impose comme arbitre et recole les morceaux le temps d'une campagne électorale. Quand au Parti communiste, il cherche plus à redevenir le premier parti d'opposition, et en tous cas le seul parti de la classe ouvrière, qu'à abattre le pouvoir giscardien. Comme dans l'Allemagne de Weimar, il réservera ses coups les plus durs à la social-démocratie, quitte à faire le jeu de «l'adversaire de classe» comme on l'a vu ces temps derniers.

Ainsi, chacun de son côté, partis et clans marchent vers le néant. Se détruisant eux-mêmes par bêtise, rancune ou ambition, ils ne peuvent tenter de survivre qu'en détruisant plus encore. Les communistes veulent détruire les socialistes. Les giscardiens veulent détruire les gaullistes. Il n'est donc pas tellement étonnant que les gaullistes et les socialistes cherchent à éliminer Giscard pour se partager le pouvoir. Guerre de gangs, guerre de clans, guerre de partis. Cela au moment où, comme l'explique Philippe de Saint Robert, l'économie française va se trouver dans une situation plus difficile encore.

Jamais depuis 1958 la France n'avait eu autant besoin d'un Etat indépendant, d'un projet à long terme, d'un arbitre permettant aux Français de se retrouver sur l'essentiel. La classe politique étant discréditée par les scandales et par ses guerres intestines, c'est en dehors d'elle qu'il faut trouver un recours.

Bertrand RENOUVIN